

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2010

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick –RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse – PIZOT Katya (Adjoints)
BUCHAUT Romain – ROUANET Christian – BELOTTI Michel - BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE
Véronique – LE PENVEN Françoise - GOMEZ Jacqueline – VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

BUDGETS COMMUNAUX

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2009

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2009 (Budget Primitif ; Décisions Modificatives ; Compte Administratif), le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestions :

- Budget Principal
- Service Eau et Assainissement
- C.C.A.S.
- Caisse des Ecoles
- Zone Artisanale

dressés pour l'exercice 2009, par le Trésorier, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres Présents.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Sous la présidence de Madame PIZOT Katya, Monsieur le Maire s'étant retiré, les Comptes Administratifs sont présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil **DECIDE de voter** les Comptes Administratifs 2009 à savoir :

- Budget Principal
- Service Eau et Assainissement
- C.C.A.S.
- Caisse des Ecoles
- Zone Artisanale

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2009

1. Budget Principal

Après avoir **entendu le Compte Administratif de l'exercice 2009**, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de 710 708.77 €**.

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
 - Affectation en Investissement (R1068) : 240 913.61 €
(couverture du besoin de financement)
 - Report en Section de Fonctionnement (R002) : 469 795.16 €
- Soit un total de : 710 708.77 €

2. Service Eau et Assainissement

Après avoir **entendu le Compte Administratif de l'exercice 2009**, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent d'exploitation de 100 381.20 €**.

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat d'exploitation comme suit :
 - Affectation en Investissement (R1068) : 63 053.00 €
(couverture du besoin de financement)
 - Report en Section d'exploitation (R002) : 37 328.20 €

Soit un total de : 100 381.20 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2010

1. Budget Principal :

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement** pour un montant :
 - **Recettes de Fonctionnement :** 2 632 776.06 €
 - **Dépenses de Fonctionnement :** 2 631 776.06 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section Investissement :**

- **Recettes d'Investissement :** 1 609 375.53 €
- **Dépenses d'Investissement :** 1 609 375.53 €

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section de Fonctionnement est de : **657 979.28 €**
Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 4 242 151.59 €**

- **DECIDE de voter** la répartition du montant des subventions aux Associations, le montant de l'enveloppe budgétaire des traitements et salaires, et les indemnités de fonction au Maires et aux Adjoints.

Le **produit fiscal** attendu pour l'équilibre du budget 2010 est de : **202 274.00 €**

- **DECIDE de ne pas modifier les taux des 3 taxes** d'imposition (inchangés depuis 1992) à savoir :
 - ⇒ Taxe d'Habitation : 4.55 %
 - ⇒ Taxe Foncière (bâti) : 10.65 %
 - ⇒ Taxe Foncière (non bâti) : 18.98 %

2. Service Eau et Assainissement

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section d'Exploitation** pour un montant :
 - **Recettes d'Exploitation :** 171 245.76 €
 - **Dépenses d'Exploitation :** 171 245.76 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section Investissement :**

- **Recettes d'Investissement :** 825 362.88 €
- **Dépenses d'Investissement :** 825 362.88 €

Pour information : le virement de la Section d'Exploitation au profit de la Section d'Investissement est de : **11 676.13 €**

Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 996 608.64 €**

3. Centre Communal d'Action Sociale

A l'unanimité des Membres Présents, le Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement, comme suit :**
Section de Fonctionnement :
 - Recettes :** 47 489.59 €
 - Dépenses :** 47 489.59 €

4. Caisse des Ecoles

A l'unanimité des Membres Présents, le Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement, comme suit :**
Section de Fonctionnement :
 - Recettes :** 24 013.46 €
 - Dépenses :** 24 013.46 €

5. Zone Artisanale

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement, comme suit :**
 - Recettes :** 1 469 306.26 €
 - Dépenses :** 1 469 306.26 €

DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL 13

Dispositif « Travaux de Proximité »

Monsieur Le Maire présente à l'Assemblée les dossiers de travaux, à l'unanimité des Membres Présents, le Conseil

- **ACCEPTE** les travaux d'aménagements concernant :
 - Equipement sportif et jeux enfants – Parc de Loisirs La Gamatte
 - Travaux d'isolation thermique sur bâtiments Communaux (salle des Fêtes et Mairie)
 - Aménagement d'un muret de protection en pierre aux abords de l'école communale et haut de la Place Jean Santini
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif des « Travaux de Proximité » pour la réalisation de ces travaux (Travaux susceptibles d'être subventionnés à 80% du montant H.T)

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS PERSONNEL COMMUNAL – FILIERE POLICE MUNICIPALE

Suite au départ à la retraite de Monsieur COSTAGLIOLA Bernard, Chef de Police Municipale au 01/05/2010, et en vu de son remplacement, par 12 voix POUR, 2 ABSTENTIONS, le Conseil

- **DECIDE** de créer un poste de Brigadier Chef, Catégorie C « Filière Police Municipale »
- **APPROUVE** le tableau des effectifs ainsi modifié

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.